



Les parcours

L'enseignement se fait sous forme de parcours adaptés à l'âge et au niveau de l'élève.

	Formation complète	Parcours ado	Parcours adulte
Quels cours ?	Instrument individuel + Formation musicale + Pratiques collectives (selon le niveau)	Instrument individuel + Pratiques collectives	Instrument individuel + Formation musicale si l'élève est débutant + Pratiques collectives
quel âge ?	Dès 7ans (sauf dérogation). Possible pour les ados et les adultes.	de 12 à 18 ans	à partir de 18 ans
Quelle durée ?	Organisée en 3 cycles, chaque cycle dure entre 3 et 5 ans	3 ans	4 ans
Comment y accéder ?	Après avoir suivi les ateliers d'initiation musical ou pour commencer des études musicales.	Après avoir terminé le 2 ^e cycle de formation musicale (2C3) ou si mon emploi du temps ne me permet pas de venir 3 fois par semaine au conservatoire.	Je suis débutant ou je reprends la pratique instrumentale après un arrêt. Débutant, je suivrai les cours de formation musicale adultes (1h/hebdo).
Et après ?	<ul style="list-style-type: none"> ● Je peux suivre les 3 cycles. ● Je peux intégrer le parcours ado, ou adulte selon mon âge. ● Je peux poursuivre uniquement la pratique instrumentale, en intégrant les ateliers de musiciens amateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Je peux intégrer la formation complète. ● Je peux intégrer le parcours adulte si j'ai 18 ans. ● Je peux poursuivre uniquement la pratique instrumentale, en intégrant les ateliers de musiciens amateurs. 	Après 4 ans, je peux, soit intégrer la formation complète, soit les ateliers de musiciens amateurs.